







## VOS DONNÉES SONT REJETÉES ? ÉVITEZ CES ERREURS

L'officialisation du premier référentiel de titrisation de l'UE, en juin 2021, marquera la dernière étape de l'entrée en vigueur du règlement sur la titrisation (UE) 2017/2402.

Depuis septembre 2020, l'utilisation du nouveau système de reporting au format XML élaboré par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF/ESMA) est obligatoire pour toutes les titrisations émises à partir du 1er janvier 2019 dans l'Union Européenne.

Les entités déclarantes sont tenues de publier régulièrement des informations détaillées (pour les transactions publiques non-ABCP) comprenant :

- les expositions sous-jacentes ;
- le rapport destiné aux investisseurs ; et
- les événements importants/informations privilégiées.

Etant référentiel de titrisation historique de l'Eurosystème, European DataWarehouse (EDW) a déjà recueilli les informations de plus de 240 titrisations au format XML, en prévision de sa désignation en juin 2021 en tant que référentiel de titrisation reconnu par ESMA.

Afin de préparer au mieux les entités déclarantes à ces nouvelles exigences, EDW a travaillé en étroite collaboration avec EuroTitrisation et France Titrisation pour identifier et traiter les erreurs potentielles de structure de fichier et de contenu dans les nouveaux modèles de déclaration.

Nous avons notamment procédé à la vérification de la qualité de données de chacune de ces soumissions, et ce par rapport à plus de 1 000 règles de validation prévues par ESMA. Ceci a pour objectif d'éviter le rejet trop fréquent des chargements de données.

» Le nouveau cadre règlementaire européen sur la titrisation mobilise les émetteurs français à des fins d'obligations de reporting, de mise à disposition de documents. Il incite au respect de certaines règles, ainsi qu'à des critères spécifiques relatifs à des transactions Simples Transparentes et Standardisées (STS). Chez Eurotitrisation, nous travaillons en étroite collaboration avec European DataWarehouse pour préparer avec succès nos clients à être en conformité vis-à-vis des exigences ESMA. Dans ce cadre, nous apprécions tout particulièrement leur aide pour identifier et déceler les éventuelles anomalies présentes dans les reporting de nos transactions, ainsi que leur réactivité face à nos questions.«

## **Mme Véronique Dos Santos**

Chef de Projet Informatique chez EuroTitrisation

» De par la structure du marché français, France Titrisation travaille en collaboration avec les cédants et les sponsors des titrisations sous gestion pour l'élaboration des rapports, aujourd'hui sur les obligations ESMA comme hier sur celles de la BCE, nous sommes confrontés à toutes les structurations et à tous les sous-jacents. Les équipes de European DataWarehouse que nous avons en support sont précieuses pour accélérer l'appropriation des nouvelles obligations et de leurs subtilités, et, les services proposés par la plateforme constituent des outils performant d'analyse et d'aide à l'amélioration continue de l'information. Nous sommes ainsi mieux équipés et l'accompagnement de nos partenaires en est d'autant facilité.«

M. Thomas Volle (Responsable de la modélisation des fonds chez France Titrisation)

L'ensemble de la soumission sera en effet automatiquement rejeté si celle-ci ne respecte pas la structure de fichier XML prescrite, ou si un champ reporté, même unique, n'est pas conforme à l'une des règles de validation. Les rejets seront rapportés chaque semaine à ESMA.

L'analyse par EDW des données soumises au format XML a permis d'identifier les problèmes les plus courants, comme ceux qui sont liés à l'utilisation d'identifiants, par exemple :

- Le Counterparty Rating Source Name (SESP9)
  ne correspond pas au nom associé au Counterparty Rating Source Legal Entity Identifier
  (SESP8) fourni dans la base de données GLEIF;
- Le Counterparty Name (SESP3) ne correspond pas au nom associé au Counterparty Legal Entity Identifier (SESP2) fourni dans la base de données GLEIF;

ou à des incohérences dans les données, telles que :

- La valeur des Arrears 180+ Days (IVSS44) est inférieure à zéro ou supérieure à 100;
- Le New Tranche Identifier (SEST3) est dupliqué dans le chargement de données actuel.

La résolution de ces erreurs fréquentes réduira considérablement le risque de rejet des chargements de données par le référentiel de titrisation. Outre son aide dans la rectification de ces problèmes, EDW propose également un Convertisseur CSV-vers-XML afin de minimiser le risque d'erreurs de structure de fichier et d'éviter le rejet automatique des soumissions.

Pour obtenir davantage d'information sur notre Convertisseur CSV-vers-XML ou des réponses à vos éventuelles questions, veuillez contacter notre équipe par téléphone au +49 (0) 69 50986 9017, ou par courriel à l'adresse enquiries@eurodw.eu

» En Janvier 2018, nous avons annoncé notre volonté de devenir le premier référentiel des titrisations reconnu par ESMA. Nous sommes convaincus que notre étroite collaboration avec notamment EuroTitrisation et France Titrisation aidera les émetteurs français à se conformer à la nouvelle réglementation.«

## **Christian Thun**

CEO chez European DataWarehouse

## European DataWarehouse GmbH

Walther-von-Cronberg-Platz 2 60594 Frankfurt am Main

www.eurodw.eu

enquiries@eurodw.eu

**\** +49 (0) 69 50986 9017